№ 35. Mercredi 8 Juin 1842. 13e Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, *le 7 juin.*

Nous empruntons à une lettre d'Apeldoorn, adressée à la date du 5 au *Handelsblad*, les détails suivans sur l'inauguration de l'Eglise réformée bâtie dans ledite commune, grâce à la pieuse générosité de S. M. le comte de Nassau :

De bonne heure dans la matinée du 5, une foule nombreuse d'habitans, de la localité et des populations voisines encombrait les approches de l'église qui ne tarda pas à être comble, où on présida, néanmoins, le plus grand ordre pour la distribution des places.

Vers neuf heures, un orchestre composé d'amateurs de Deventer fit entendre ses brillants accords d'un jubé provisoire, élégamment pavoisé et drapé aux couleurs nationales, établi en face de la tribune royale, à l'endroit où l'orgue sera placé plus-tard.

A dix heures, S. M. le comte de Nassau, accompagné de Madame la comtesse et de LL. AA. RR. le prince et la princesse Albert de Prusse, arriva devant l'église, dans une voiture escortée d'une garde-d'honneur. S. M. fut reçue à l'entrée et complimentée par une commission des administrateurs de l'église, des anciens et diacres, pendant que de jeunes filles vêtues de blanc, jonchaient de fleurs les pas du vénérable monarque. S. M. parut profondément émue de ce touchant hommage.

Après que les augustes personnages et les diverses autorités eurent pris place, le prédicateur commença les exercices religieux par un cantique qu'accompagnèrent les sons graves et sonores des trombonnes. Ensuite, le ministre exprima à S. M. la vive reconnaissance de toute la commune pour le magnifique exemple dont elle avait daigné la doter et, après une fervente prière, il commença son prêche sur le texte de Math. 21, vs 13 *a;* fit ressortir l'insigne bienfait de la possession d'une Maison du Seigneur, et les immenses obligations qui en résultaient pour les [illegible] une touchante exhortation adressée aux [illegible]

[illegible] entonna la 1re partie du 42me psaume [illegible] Bartholdy et exécuté par une [illegible] des deux sexes de Deventer et d'Apeldoorn, [illegible] parfaitement de leur tâche.

Pour la clôture des exercices religieux, la communauté entonna le dernier verset du 68me psaume dont S. M. chanta, seul, le dernier vers. Pendant la sortie de l'église, l'orchestre fit de nouveau entendre ses accords

On avait le projet de donner une sérénade à S. M. pendant le dîner.

Apeldoorn fourmillait d'étrangers et l'on y voit constamment arriver un grand nombre de personnes de distinction qui viennent présenter leurs hommage à S. M. le comte de Nassau.

— Une autre lettre d'Apeldoorn annonce qu'on y a ouvert, [illegible], au *Valkenberg*, la chasse au faucon qui, favorisée par un temps superbe, a été des plus brillantes. LL. AA. RR. le prince et la princesse Albert de Prusse et beaucoup de personnages de distinction y ont assisté.

Hier, les sections de la Seconde Chambre des Etats-Généraux se sont occupées des projets de lois sur la Société de Bienfaisance et concernant les pensions. A onze heures, il y a eu un comité-général pour le nouveau réglement d'ordre de la Chambre.

— Nous avons donné hier le résultat de l'élection des Etats-Provinciaux de la Hollande-Méridionale pour [illegible] la seconde Chambre des Etats-Généraux, [illegible] d'après le *Handelsblad*, le détail de cette séance. Il y a eu trois tours de scrutin. Le premier n'a pas donné de résultat décisif. Au second, M. S. H. Anemaet a obtenu 21 voix et M. Boreel van Hogelanden 19. Les candidats qui ont eu le plus de voix après ces messieurs sont MM. le professeur Thorbecke et J. J. van Rees van Berkel; puis, les voix ont été divisées comme suit: MM. Van Nederburgh, M. Hoffmann et A. S. van Reesema, 3 voix; J. C. Caan, Crantz et De Grave, 2; M. le bourgmestre van Berkel, MM. Groen van Prinsterer, Bichon van Ysselmonde, Steengracht van Duivenoorde, A. Vogelzang, Gevers de Deinoqt et Begram de Jaarsveld, chacun 1 voix.

Au troisième tour de scrutin M. S. H. Anemaet a obtenu 42 voix, M. Boreel 31 et 5 bulletins sont restés en blanc. En conséquence M. J. H. Anemaet a été nommé membre de la seconde Chambre des Etats-Généraux.

Nous voyons dans le *Handelsblad* que le consul de Hambourg à Amsterdam a déjà transmis à la commission de secours dans la première de ces villes, une somme de 25,000 florins.

Encore un Incendie.

On écrit de Varsovie, le 25 mai: Hier est arrivée ici la triste nouvelle que le 3 de ce mois, une grande partie de la ville industrielle de Belchatow (cercle de Péterkau), a été détruite par un incendie.

Une lettre de St.-Pétersbourg annonce que Mlle. Rachel y est engagée pour 18 représentations, et qu'elle recevra pour cela 36,000 roubles d'argent.

La marque est encore infligée aux déserteurs dans l'armée anglaise; le général en-chef, dans un ordre du jour daté de la caserne de *Horse Guards*, vient de prescrire pour toute l'armée l'usage d'une mécanique de nouvelle invention, qui désormais, est-il dit dans la circulaire, opèrera sans mal ni douleur une flétrissure réputée indispensable pour le maintien de la discipline.

Le nouvel instrument à marquer (*branding instrument*), substitué au fer brûlant, est en cuivre, et représente la lettre D. Cette lettre est percée d'une multitude de trous à travers chacun desquels le mouvement d'un ressort fait sortir autant d'aiguilles acérées.

Après avoir appliqué l'instrument sur le bras ou dans le creux de la main du déserteur, selon que le porte la sentence, on fait, à l'aide d'une pression, sortir les pointes qui pénètrent dans l'épiderme à la profondeur exigée, et y tracent l'empreinte sanglante de la lettre D. Pour rendre la marque indélébile, on frotte la place avec une liqueur imbibée d'indigo en poudre et d'encre de la Chine délayés dans une quantité d'eau suffisante.

D'après le réglement, la marque ne peut être infligée qu'en présence de la troupe rassemblée sous les armes, et sous les yeux du chirurgien, par le trompette-major pour la cavalerie, et par le musicien qui joue du cor dans l'infanterie.

— Le 23 avril, dit une lettre de Suisse, M. E. Selmer, médiateur royal de Copenhague, âgé de 44 ans, se rendant en Italie, voulut faire depuis Goldau une excursion sur le Righi, encore en partie couvert de neige. Sous le prétexte qu'il connaissait parfaitement le chemin, il refusa l'offre d'un guide. Arrivé au Dâchli supérieur, il voulut prendre un sentier, mais une demi-heure au-dessous du Kulm, il manqua le chemin et tomba d'un rocher à pic de plusieurs centaines de mètres d'élévation, au pied duquel son cadavre n'a été retrouvé que le jour de la Pentecôte. Ses effets avaient été envoyés à Altdorf, où ils sont sous séquestre.

On lit dans l'*Auxiliaire Breton :*

On a trouvé ces jours derniers sur les bords de la Rance, dans l'anse du Vaugarny, un énorme poisson fort curieux. Poussé au plein par un enfant, des charpentiers lui séparèrent presque aussitôt la tête du tronc. Ce monstre respirait encore. Sa gueule, d'une grandeur énorme, était à l'intérieur d'une éclatante blancheur et laissait voir une double défense de dents fort aiguës. Ses yeux, de forme humaine, montraient une grande mobilité. Des deux côtés des mâchoires et un peu en arrière se projetaient deux sortes de mâchoires charnues et festonnées de pointes. Il portait en outre deux espèces de petites pattes, comparables à celles des crapauds. Du nez au milieu du corps partaient quelques petits fanons érectibles, que le monstre dressait lorsqu'il se sentait frappé.

Emporté par deux personnes dans un jardin voisin, on eut beaucoup de peine à lui retirer de la gueule le bâton qui avait servi à l'y transporter. Enfin, quoique séparée du corps, sa tête n'a cessé de donner signe de vie, et le lendemain, à sept heures, ses mâchoires s'entr'ouvraient encore.

— Dans le village de Flin, arrondissement de Lunéville, une jeune femme offre un exemple de la plus prodigieuse fécondité. Après avoir eu deux couches simples, elle a eu successivement trois couches doubles, et dernièrement elle a mis au monde à la fois quatre petites filles qui sont mortes peu de temps après avoir reçu le baptême.

FEUILLETON.

L'article suivant, emprunté à un des meilleurs recueils de France, quoique destiné à rendre compte d'une représentation de l'troupe allemande à Paris, nous a paru intéressant pour nos lecteurs sous un double rapport. Il contient d'abord des détails historiques et artistiques, inconnus jusqu'ici, sur le puissant génie auquel nous devons de si grandes jouissances musicales, et critique ensuite d'une manière qui atteste une profonde connaissance de l'art du chant, la cause du peu de succès qu'obtient presque partout où on le joue, l'opéra qui fait le sujet de cet article. Nous nous souvenons tous encore, pour ne citer qu'un seul exemple, de la malheureuse tentative faite il y a deux ans, pour remettre *Fidelio* sur le répertoire de notre théâtre. Ceux qui lirons sans prévention l'article qui suit, y trouveront l'explication de ce fait.

LE *FIDELIO* DE BEETHOVEN.

C'était vers la fin de 1804; Beethoven, dans toute la force de la jeunesse, venait de publier son *Oratorio* du *Christ au mont des Oliviers*, lorsque le baron de Braun, nouveau directeur du théâtre impérial de Vienne, lui proposa d'écrire un opéra, persuadé, disait-il, que les grandes qualités dont il avait fait preuve dans la musique instrumentale, ne tarderaient pas de se révéler sous un jour nouveau dans le style dramatique. Outre une somme d'argent fort honorable, le logement au théâtre lui était offert. Il ne s'agissait plus que de choisir un poème; on se décida pour l'*Amour conjugal*, larmoyante élucubration de M. Bouilly, mise en musique par Gaveaux et aussi par Paër, qui l'avait produite en Italie sous le titre de *Leonora*.

Je suis toujours demandé comment Beethoven, avec son génie excentrique, impatient, vagabond dans son essor comme l'aigle, a pu s'inspirer d'une aussi pauvre ébauche, d'une anecdote bonne tout au plus à fournir le sujet d'un vertueux mélodrame du vieux temps. Evidemment ici le musicien céda au pathétique de l'idée, et du premier coup, dans cette fable prosaïque et bourgeoise, toute pleine d'émotion et de larmes qu'il y a mise, peut-être encore doit-on supposer qu'il prit tout simplement tel quel, sans trop y réfléchir [illegible], le chef-d'œuvre que son *poète* lui donnait. En général, les grands maîtres, les hommes de génie, n'apportent guère, dans le choix de leurs sujets, ce soin minutieux, cette sollicitude inquiète dont font preuve, la plupart du temps, ceux qui n'ont que du talent. Rarement nous les voyez faire les difficiles en pareille matière, et les littérateurs de la trempe de Joseph Sonnleithner, le premier en date dans l'élaboration de *Fidelio*, ou de M. de Jouy, l'auteur français de *Moïse* et de *Guillaume Tell*, n'ont jamais plus beau jeu pour vider leur sac que lorsqu'ils s'adressent à des hommes de la taille de Beethoven et de Rossini. Quoi qu'il en soit, Beethoven se mit à l'œuvre avec ardeur, avec [illegible], et, vers le milieu de 1805, la partition fut terminée.

Alors commencèrent les véritables embarras, les difficultés réelles. Lorsqu'il fallut pourvoir à l'exécution, les voix d'hommes firent défaut; la Milder seule, chargée du rôle de *Léonore*, s'acquittait dignement de sa partie; ajoutez à cela la guerre alors imminente, et vous aurez une idée des circonstances favorables, de l'heureuse constellation sous lesquelles *Fidelio* se produisit. L'opéra de Beethoven parut sur la scène le 20 novembre, mais sans aucune espèce de succès; le public fut de glace pour cette musique qui, en dépit même des obstacles dont nous parlions, avait le tort immense de prétendre devancer son temps; il n'y eut que les amis et les ennemis qui la comprirent. Après trois représentations successives, le chef-d'œuvre s'arrêta tout à coup, et ne fut repris ensuite que le 29 mars 1806. Quelques changemens apportés dans l'ordonnance de la pièce, l'action réduite à deux actes, de trois qu'elle avait d'abord, ne suffirent pas pour venir à bout de l'indifférence publique; et, après une dernière épreuve tentée le 10 avril, le chef-d'œuvre fut déposé dans la bibliothèque du théâtre, pour y dormir du sommeil des Pharaons. Huit années s'étaient écoulées sans qu'on s'occupât davantage de *Fidelio*, lorsqu'une occasion imprévue, une représentation à bénéfice vint tirer la partition de Beethoven de l'oubli séculaire qui la menaçait. Cette nouvelle mise en scène réclamait, comme on pense, des changemens notables auxquels le grand maître se prêta de la meilleure grace; l'œuvre fut remaniée de fond en comble; le dialogue récrit, le drame autant que possible amélioré. Le second acte, qui se passait tout entier dans un cachot, se termina au grand jour, à la lueur du soleil, circonstance dramatique assez peu importante par elle-même, mais qui donne lieu à la magnifique entrée du finale qui n'existait pas dans la première ébauche. L'air de *Leonore*, au premier acte, eut aussi une introduction nouvelle, le magnifique exorde qu'on admire aujourd'hui, et de l'ancien morceau il ne reste que la dernière phrase: *O du; für den ich alles trug!* Mais laissons parler l'auteur lui-même, le collaborateur de Beethoven dans cette édition revue et corrigée. D'un objet aimé tout est cher, dit *Figaro* en voyant le comte ramasser l'épingle du billet de Suzanne; on aime jusqu'aux moindres circonstances qui se rattachent à l'enfantement d'un chef-d'œuvre, et ces détails, auxquels on ne saurait contester le mérite de l'exactitude, puisque c'est le poète lui-même de Beethoven qui les rapporte, trouveront naturellement ici leur place.

» Beethoven voulait absolument avoir un air au début du second acte pour son personnage de *Florestan*. Quant à moi, je m'élevais obstinément contre cette prétention du musicien; faire chanter une cavatine *di bravura* à un pauvre captif exténué par le jeûne et les privations, à un malheureux qui meurt de faim, c'était là une difficulté fort grande à mon sens, pour ne pas dire insurmontable. Nous disputâmes long-temps sur ce sujet; enfin, comme il n'en voulait pas démordre, j'avisai au moyen de me tirer d'affaire le moins sottement possible, et choisis pour texte à mes paroles cette espèce de délire prophétique qui possède les gens qui vont mourir, cette lueur suprême que jette la vie au moment de s'éteindre: «Quel air tiède et vivifiant pénètre ici, quel rayon divin éclaire ma » tombe! Un ange flotte à mes côtés dans des vapeurs de rose, un ange consolateur aux traits de Léonore; il me conduit à la liberté, au céleste » royaume! »

» Ce qui se passa à cette occasion ne sortira jamais de ma mémoire. Beethoven vint chez moi le soir, vers sept heures. Après que nous eûmes causé ensemble quelque temps de chose et d'autre, il me demanda où en était son air. Je lui donnai mon manuscrit, il le lut, se promena de long en large dans la chambre en grommelant à voix sourde comme il faisait d'habitude lorsqu'il voulait chanter, puis il finit par s'asseoir au piano. Bien souvent ma femme l'avait supplié de se mettre au clavier, sans qu'il se rendit jamais à ses instances; cette fois il posa le texte sur le pupitre et commença de son propre mouvement de merveilleuses fantaisies du sein desquelles il semblait vouloir évoquer son air. Les heures s'écoulèrent, Beethoven improvisait toujours. On servit le souper qu'il devait partager avec nous; impossible de l'interrompre, et, comme l'inspiration allait son train sans désemparer, j'ordonnai qu'on le laissât faire. A minuit seulement, il se leva, et, m'embrassant avec chaleur, s'en retourna chez lui sans avoir rien voulu prendre. Le lendemain son air était écrit.

» Vers la fin de mars, sitôt que mon travail fut achevé, j'envoyai le manuscrit à Beethoven, et deux jours après je reçus de lui ces lignes que je conserve comme un précieux témoignage du petit service que j'ai pu lui rendre:

» J'ai lu avec un bien vif intérêt les excellentes modifications que » vous avez introduites dans mon opéra. C'est à moi maintenant de relever » ces ruines d'un vieux château écroulé. Votre ami,

» BEETHOVEN. »

» Cependant Beethoven n'avançait que lentement dans son travail, et, lorsque je lui écrivis pour le prier de déférer aux vœux des bénéficiaires qui commençaient à craindre de ne pouvoir profiter de la saison, voici en quels termes il me répondit: « Cet opéra me donne toutes les peines du » monde. Somme toute, je suis mécontent. Il n'y a pas un morceau que je » n'eusse voulu revoir, afin de rapiécer mon mécontentement d'aujourd'hui par quelque ombre de satisfaction. C'est tout autre chose d'avoir affaire à la réflexion ou à l'inspiration. »

«Vers le milieu d'avril, les répétitions commencèrent; la représentation était promise pour le 23 mai, et cependant il s'en fallait encore beaucoup que l'œuvre fut achevée. Le jour même de la répétition générale, la nouvelle ouverture (celle qui reste) était encore dans le cerveau du grand maître, *in limbo patrum*. Le matin même du jour de la représentation, on avait convoqué l'orchestre; Beethoven n'arrivait pas. Enfin, après plus d'une heure d'attente, et comme on perdait patience, je me rendis chez lui, bien décidé à l'amener de gré ou de force, mort ou vif. Je trouvai Beethoven endormi profondément sous une couverture de feuillets de musique qui jonchaient son lit et le carreau de la chambre. Sur une table auprès de lui était un verre encore rempli de vin, où trempait un biscuit; je remarquai surtout le flambeau entièrement consumé. Beethoven avait passé la nuit au travail. Dès ce moment, il fallut renoncer à la symphonie nouvelle, qui, malgré toute la diligence du grand maître, se trouvait trop en retard pour être exécutée, et se contenter pour cette fois, de son ouverture de *Prométhée*.

» On sait ce qui advint le soir. L'affluence était immense, l'œuvre fut rendu à merveille. Beethoven, debout au pupitre, dirigeait l'orchestre, les chanteurs avec cette conviction chaleureuse, ce feu *génial* qui [illegible] tait à toutes les choses de son art. Plus d'une fois même son [illegible] l'entraîna si loin, qu'on eût risqué, à le suivre, de se [illegible] mesure. Heureusement le maître de chapelle Umlauf [illegible] lui, du geste et du regard, et sans qu'il s'en aperçut, [illegible] treuse que l'inspiration excentrique du grand [illegible] exercer sur les chœurs et l'orchestre. Un succès [illegible] fois le chef-d'œuvre, dont la septième représentation [illegible] bénéfice de Beethoven, le 18 juillet. Beethoven [illegible] un second air pour Léonore et des couplets pour le [illegible] morceaux qui faisaient longueur, et qu'on a supprimés à bon droit [illegible] la partition telle qu'elle est restée au répertoire.»

En France, *Fidelio* eut aussi ses vicissitudes. Dans la Société des Concerts et M. Habeneck n'aurait bien pu se faire que notre admiration pour cette grande œuvre musicale eût tardé plus long-temps encore à se développer. A tout prendre, c'était au Conservatoire, dans le sanctuaire de la musique instrumentale, que l'enthousiasme de la France pour la par-

On écrit d'Espagne à propos des combats de taureaux :

Sevilla est le premier picador de nos temps; Montes la meilleure épée. J'ai vu Sevilla faire plier le taureau sous sa lance jusqu'à terre, Montes saisir l'animal aux cornes, et, appuyant le pied sur sa nuque, le franchir d'un bond. Avant eux on retrouve les noms de Costillares, de Perico Corchao, Pepe Illo et Romero.

Pepe Illo mourut sur les cornes du taureau, et sa mort fut célébrée par mille chansons, et des gravures où l'on voyait le taureau étaler son sanglant trophée devant les spectateurs effrayés. A cette époque, le *toreador* mettait un grand prix à arracher, pendant le combat, la cocarde du cou du taureau, et il l'offrait sur les gradins à sa *manola*, qui, fière de cet hommage public, la passait toute rougie de sang dans la natte de ses cheveux. En ce temps, le garçon du bourreau, monté sur un âne, ouvrait la course, proclamant à haute voix dans l'arène que tout individu qui troublerait la fête serait fouetté sans miséricorde par lui, sur le dos de son grison.

Quant à l'origine de ces spectacles, tout paraît prouver qu'elle est mauresque, quoique des écrivains les fassent remonter aux Goths et même aux Romains. Les chroniqueurs arabes ont conservé les noms de [illegible] sur la place de Bibarambla à Grenade, et c'est à leur école que la noblesse castillane apprit ce jeu dangereux. L'époque la plus brillante de ces fêtes populaires est le règne de Charles II, sous lequel on commença à combattre le taureau à pied. Avant, le *toréador* combattait toujours à cheval, à moins qu'il ne fût désarçonné ou ne perdît son épée; alors l'honneur lui défendait de toucher à l'étrier et l'arme tombée n'était ramassée qu'après que le taureau était tué.

Charles V, pour célébrer la naissance de Philippe II, abattit un taureau d'un coup de lance. Fernando Pizarro, le conquérant du Pérou, don Diégo Ramirez de Haro, le roi don Sébastien de Portugal, furent *toreadors* fort renommés. Enfin, arrive le règne de Charles II, époque où les combats de taureaux furent le plus splendides, et il n'était donné qu'aux nobles d'y prendre part. Isabelle-la-Catholique fit de vains efforts pour mettre un terme à ces jeux sanglans; la passion de la noblesse était telle, que la reine put à peine obtenir pendant quelque temps qu'on couvrirait de balles d'étoupe les cornes des taureaux.

Extérieur.

TURQUIE.

L'*Observateur Autrichien* publie les nouvelles suivantes, en date de Constantinople, le 18 mai :

« Le Sultan s'est rendu, le 12, au village de St.-Stephano, situé dans le voisinage de la capitale et a assisté à des essais qui ont été faits des poudres à tirer fabriquées par les moulins à poudre de cet endroit.

» Ali-Hodschib-Pacha, intendant des moulins à poudre impériaux, a donné, à cette occasion, un brillant banquet au Sultan et aux ministres et grands fonctionnaires de la Porte qui assistaient également à ces expériences.

» Le Sultan est allé, le 15 de ce mois, occuper le palais du *Tschiragan*, sa résidence d'été. Deux jours plus tard les ministres et les grands dignitaires de l'empire ont eu l'honneur de présenter au Sultan, à cette occasion, les félicitations d'usage.

» La majeure partie de la flotte, qui avait passé l'hiver à l'arsenal, est sortie du port et a repris la station ordinaire dans le Bosphore devant les palais impériaux.

» L'évêque de Bagdad, Mgr. Trioche est arrivé ici, venant de Paris. Il se rendra dans son diocèse, après un court séjour dans cette capitale. »

— On mande des frontières de Turquie, le 23 mai :

« Suivant des nouvelles récentes de Bucharest, on y attend dans la personne du colonel Duhamel, ancien consul de Russie à Alexandrie, un commissaire extraordinaire russe, qui aurait pour mission d'apprécier sur les lieux les plaintes de l'assemblée générale contre le gouvernement de la principauté, et de les faire cesser.

» On fonde à Bucharest le plus grand espoir dans cette mission : on n'y rêve rien moins que la déposition du prince Ghika. »

RUSSIE.

Le *Journal de St.-Pétersbourg* du 28 mai, annonce que par un ordre du jour du 23 du même mois, le lieutenant général Obroutcheff I, chef de la 3e division de grenadiers, a été nommé commandant du corps détaché et gouverneur-militaire d'Orenbourg, chargé de l'administration civile. Le général Obroutcheff remplace le général Pérovsky, démissionnaire (voir notre numéro d'hier).

PRUSSE.

On lit dans la *Gazette d'Etat*, du 3 juin, que S. A. R. la princesse Guillaume, accompagnée de son auguste fille, la princesse Marie, a quitté Berlin, pour se rendre à Fischbach.

— S. A. R. le grand-duc héréditaire de Saxe-Weimar a quitté Berlin, pour retourner à Weimar.

— S. M. le roi a conféré l'ordre de l'Aigle-Rouge de 1re classe, orné de brillans, au conseiller intime actuel, président supérieur de Bassewitz.

— M. de Meding jusqu'ici conseiller supérieur intime actuel de régence et directeur au ministère de l'intérieur et de la police, a été nommé président supérieur de la province de Brandebourg, en remplacement du conseiller intime actuel et président supérieur de Bassewitz, démissionnaire sur sa demande.

— Le comte de Heiden, contre-amiral à la suite de S. M. l'empereur de Russie, est arrivé à Berlin, venant de St.-Pétersbourg.

BADE.

On mande de Carlsruhe, le 3 juin :

« A la Chambre des Députés, on continue la vérification des pouvoirs. Dans la séance d'aujourd'hui, sur le rapport de M. Sander, on a annulé l'élection de M. Rettig, conseiller intime à Fribourg, pour entrave à la liberté de l'élection, et pour irrégularité dans le vote. Cette décision a été prise à une majorité de 32 voix contre 19. »

SUISSE.

On écrit de Bâle, le 28 mai :

« Les habitans de cette ville ont montré le plus grand empressement à venir au secours des malheureux habitans de Hambourg; en peu de temps les dons se sont élevés à la somme de 16,000 francs de Suisse. La souscription n'est pas encore fermée, ce qui fait espérer que la somme précitée sera encore augmentée. Vers la fin de cette semaine, le gouvernement bâlois adressera au Sénat de Hambourg le premier envoi, s'élevant à la somme de 12,000 fl. »

ANGLETERRE

Le 4 juin, sir Robert Peel a donné un grand dîner au comte de Mensdorff et à ses fils. On sait que le comte est oncle de S. M. la reine.

— Une élection parlementaire qui vient d'avoir lieu à Ipswich, s'est terminée par le triomphe des candidats conservateurs, lord Desart et M. Thomas Gladstone. Le premier a obtenu 680 suffrages et le second 973. Les autres candidats ont obtenu, à savoir M. Gisborne 543 suffrages, M. Moffatt 541 et M. Nicholson 3. Ce résultat, dit le *Standard*, confirme pleinement tout ce que nous avons dit de l'avantage que la suppression des moyens de corruption (*bribery*) doit procurer au parti conservateur. Lord Desart et M. Gladstone n'ont pas dépensé un seul shelling. Nous espérons, ajoute le *Standard*, un résultat tout aussi honorable à Newcastle-under-Line, car M. Colquhoun ne souillera pas ses mains en distribuant des *bribes* (moyens corrupteurs) qui l'ont fait les nouveaux membres pour Ipswich.

— On lit dans la même feuille :

« Une pétition présentée hier par lord Beaumont, dans la Chambre des Lords, a fourni à lord Fitzgerald l'occasion de faire une déclaration de nature à causer de la joie, à savoir que jamais à aucune époque les relations amicales de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Perse, n'ont été plus cordiales, ou n'ont présenté plus de stabilité qu'en ce moment. Ce fait est d'une haute importance dans la triste situation où se trouvent aujourd'hui les affaires de l'Asie centrale.

» Nous sommes, sans doute, profondément redevable à M. Thiers, du changement qui s'est opéré dans les sentimens et dans les desseins de la cour de St.-Pétersbourg. La menace d'une répétition des scènes qui ont eu lieu à la fin du siècle dernier et au commencement du siècle actuel, a eu assurément pour effet de rappeler les gouvernemens de l'Europe au sentiment de leur devoir, et sous ce rapport, probablement, l'ascendant du parti de la guerre en France, doit agir comme une garantie salutaire de la paix générale. »

D'après les journaux du Cap de Bonne-Espérance, allant jusqu'au 1er mars, les troupes de l'expédition contre Port-Natal, au nombre de 200 hommes, s'étaient mises en marche de Grahamstown, le 28 janvier; leur matériel se composait de 2 pièces de campagne, de quelques fusées à la Congrève et d'une cinquantaine de chariots de bagage attelés, chacun, de dix bœufs. La marche a commencé sous de mauvais auspices; dès le premier jour, un des caissons de poudre a sauté et le conducteur et un officier ont été blessés par cette explosion. Quelques jours après le départ de l'expédition, il avait couru un bruit inquiétant. On disait que les Caffres, craignant que cette expédition ne couvrît des projets hostiles contr'eux-mêmes, avaient concerté un plan pour attaquer la division anglaise dans sa marche ou du moins pour y mettre obstacle en enlevant les bœufs de trait. Ce bruit, joint à celui que les émigrés de Port-Natal étaient résolus à se défendre vigoureusement, avait fait désirer qu'on envoyât des renforts et surtout des troupes expéditionnaires par voie de mer. Suivant les dernières nouvelles reçues au Cap, le détachement avait été retenu surtout par la hauteur des eaux; il n'avait pas encore traversé la rivière des Cailloux, et se trouvait encore sur le territoire de la colonie.

Le *Morning-Post* contient l'article suivant :

Le départ plus ou moins prochain de l'ambassadeur de France de Londres et de l'ambassadeur d'Angleterre de Paris, doit être considéré comme un incident amené naturellement par l'état actuel des relations politiques entre les deux pays. Nos griefs contre la France sont évidens.

Nous avions conclu avec la France un traité ayant pour objet la suppression de la traite; le moment de la ratification était arrivé, mais la ratification a été refusée.

Des négociations avaient été entamées pour arriver à la conclusion d'un traité de commerce contenant des stipulations avantageuses aux deux nations, on croyait avoir triomphé de toutes les difficultés ! Eh bien ! non seulement il y a eu refus de signer le traité; mais, en ce moment, un projet de loi est soumis aux Chambres dont la tendance préjudiciable à notre commerce rompt le traité et fait disparaître tout espoir d'un arrangement amiable.

La France avait consenti à un désarmement, et maintenant nous apprenons que la Chambre des Députés a enjoint au ministère de tenir 12 vaisseaux de guerre armés, bien que ...

---

tition de Beethoven devait s'élaborer. Qu'est-ce en effet que *Fidelio*, sinon une magnifique symphonie dialoguée ? On a dit que le *Stabat* de Rossini affectait les formes dramatiques dans ses plus religieuses velléités, et que la musique d'église de l'illustre auteur de *Semiramide* et de *Guillaume Tell* était tout simplement de la musique d'opéra; je le veux bien, mais on ne me contestera pas du moins que Beethoven à son tour n'ait écrit dans *Fidelio* qu'une œuvre instrumentale, qu'une imposante et pathétique symphonie ayant des voix humaines pour surcroît d'instrumens, où le ténor, le soprano, la basse et le baryton jouent le rôle de hautbois, de clarinette, de trombone et d'ophycléide, et se perdent incessamment dans le torrent de l'harmonie, dans le gouffre tumultueux du plus formidable orchestre, sans pouvoir jamais s'élever et planer librement au-dessus. En général, l'esprit allemand n'a qu'un écueil : sa tendance vers le profond l'attire au ténébreux, comme aussi d'autre part son vol vers le sublime le jette souvent dans les nuages. Or, en pareil cas, ne pourrait-on pas dire que l'orchestre est pour les musiciens ce que la métaphysique est pour les poètes, c'est-à-dire une route sûre pour se fourvoyer et se perdre, s'ils n'y prennent garde ? C'est dans l'orchestre en effet que se trouvent tant d'abstractions dont on a si plaisamment abusé de nos jours, c'est en creusant les abîmes de l'orchestre qu'on découvre tout ce philosophisme dans l'art si pernicieux dans ses conséquences, si fatal lorsque des mains inhabiles s'en emparent et l'exploitent, au grand ébahissement de la foule, comme des charlatans feraient d'un élixir. En ce sens, Beethoven a plus nui qu'on ne pense aux véritables intérêts de l'art. Je sais qu'un homme de génie, n'a de compte à rendre à personne; il élève ou démolit, bouleverse et recompose, étend ou restreint le domaine de ses attributions; tout cela sans prendre conseil, et par la seule autorité d'une vocation exceptionnelle. Cependant on ne peut contester qu'il y ait des œuvres qui, parfaitement admirables en elles-mêmes, exercent sur les générations ultérieures une dangereuse influence; et de ce nombre je citerai l'œuvre de Beethoven, comme, s'il était question de peinture, je nommerais Michel-Ange. En portant vos regards bien plus haut dans la sphère de l'art, vous trouveriez Raphaël et Mozart, deux intelligences rayonnantes qui n'ont jamais versé que la lumière. De tout temps, les esprits tumultueux, les brouillons novateurs, romantiques dans le sens impropre qu'on donnait au mot vers 1825, ont revendiqué, en peinture, la parenté de Michel-Ange, de même qu'aujourd'hui l'exemple du grand musicien dont nous parlons sert de prétexte aux tentatives les plus vaines. A coup sûr, sans Beethoven, sans ce qu'il y a de contestable dans les chefs-d'œuvre de Beethoven, la symphonie fantastique de M. Berlioz ne serait pas venu au monde, et c'est *Fidelio* qui nous a valu *Benvenuto Cellini* et tant d'autres avortemens de cette malheureuse école.

Ces réserves une fois faites, et les conditions de l'œuvre acceptées, il ne reste plus qu'à admirer dans *Fidelio* un style grandiose et sévère, une pensée constamment élevée et maintenue dans les régions du sublime. Si Weber peut réclamer à bon droit la nature extérieure en ce qu'elle a de pittoresque, si le romantisme des bois et du clair de lune, le frémissement du taillis où passe en fuyant la biche qui s'effare, le murmure du lac enchanté où nagent les ondines, appartiennent en propre au chantre mélancolique de *Freyschütz* et d'*Oberon*, Beethoven, lui, peut revendiquer à juste titre les phénomènes cachés dans les profondeurs du cœur humain, ses angoisses mystérieuses, ses tristesses mortelles, ses découragemens infinis. — Le pathétique domine dans *Fidelio*, un pathétique morne et lugubre au sein des ténèbres et d'un cachot; du commencement à la fin, cette musique vous suffoque à force d'être vraie. Nulle fantaisie n'en modère par momens la rigoureuse austérité; nulle brise du ciel, nul tiède rayon n'y pénètre; vous ne trouvez là que larmes et sanglots au dernier finale seulement, le jour se fait, la joie éclate, une joie de Beethoven, soudaine, spontanée, étourdissante; vous passez sans transition aucune du cri de détresse au chant de délivrance, des sanglots étouffés aux accens d'une ivresse qui ne se contient plus. Votre oreille, accoutumée aux nuances si habilement ménagées de l'école de Mozart, se raidit presque contre une si abrupte péripétie qui, de gré ou de force, vous entraîne, non sans vous faire éprouver, toutefois, quelque chose de cet éblouissement d'un homme sorti de l'obscurité d'un souterrain pour se trouver subitement en plein soleil. On ne saurait appeler ce morceau qui termine la partition de Beethoven un finale. Le finale, tel que l'entendent les grands maîtres de la scène, et Mozart en particulier, dans les *Nozze di Figaro* et *Don Juan*, tient à l'action par d'invisibles ressorts, et forme avec la pièce partie intégrante et nécessaire; ici, au contraire, que voyons-nous ? une péroraison sublime; un hymne d'actions de graces magnifique, et fait pour émouvoir et soulever d'enthousiasme un auditoire, mais sans connexion absolue avec l'ensemble, et qui, détaché de la partition et porté ailleurs, dans un concert, par l'exemple, n'en semblerait pas moins une œuvre une et complète. Je comparerais volontiers ce finale de *Fidelio* à l'épilogue dans le ciel que Gœthe a mis au dénouement de son poème de *Faust*, à cette gloire qui s'ouvre et rayonne après la consommation des choses. Il faut voir, dans l'hymne de Beethoven comme dans la fantasmagorie de Gœthe, une manière grandiose de conclure, un splendide hors-d'œuvre; mais franchement, ce n'est point là un finale, pas plus que le sublime dialogue entre Léonore et le geôlier, occupés à creuser la fosse du prisonnier, n'est un *Duo*. On n'échappe pas à sa vocation; les formes instrumentales règnent et d'une manière aussi despotique dans *Fidelio* que dans tous les chefs-d'œuvre que Beethoven a jamais composés. C'est une symphonie que cet opéra, mais quelle noble et dramatique symphonie !

La représentation de *Fidelio*, que la troupe allemande vient de donner dans sa soirée d'adieux, et qui a été comme le dernier soupir de cette malheureuse entreprise; cette représentation, si imparfaite, si défectueuse qu'elle ait pu être, n'en a pas moins ému l'intérêt du plus grand nombre et provoqué, à certains endroits, de sincères mouvemens d'enthousiasme. Il y a dans le personnage de *Fidelio*, à côté de difficultés vocales presque insurmontables, des conditions de sentimens, de pantomime, de physionomie, qui rendront toujours impossible à la scène d'atteindre l'idéal de la création de Beethoven. Il faudrait la Malibran pour une tâche si imposante, et, disons-le, si laborieuse; et encore la voix de la Malibran, cette voix fragile dans sa force, eût-elle résisté à tant de secousses formidables, à cet assaut perpétuel que livre l'orchestre au chanteur ? Vous vous souvenez de la Devrient dans ce rôle, de ce blond *Fidelio* si plein de mélancolie et de tendresse, dont les beaux yeux se voilaient de larmes si pathétiques dans la scène de la fosse, et qui se relevait plus tard véhément, passionné, sublime dans son désespoir. Eh bien ! la Devrient elle-même n'a jamais rempli qu'une des conditions du personnage de Beethoven; ce qui manquait à la belle Viennoise, à la fille de la Schrœder, tragédienne dans l'ame, c'était l'art de la cantatrice, le grand art des Mara et des Milder, comme on a pu s'en convaincre par la suite lorsqu'elle a voulu aborder le répertoire italien, où règnent de tout autres exigences. Mme Walker, qui s'était chargée de nous rendre la création du grand maître, a tout juste le défaut contraire; avec elle, c'est la tragédienne qui manque. La Devrient jouait cette musique et ne la chantait point, Mme Walker la chante et ne la joue pas; et tel est le caractère de la partition de Beethoven, qu'il lui vaut mieux encore être jouée qu'être chantée. Disons-le à l'honneur de l'école de Prague, dans l'air du premier acte par exemple, Mme Walker s'est élevée, comme cantatrice, à des hauteurs que la Devrient n'avait jamais atteintes. En général, on ne se rend pas compte de l'extrême difficulté, de la nature ingrate de la plupart des morceaux contenus dans cet opéra. On ne s'imagine pas quels efforts incroyables, quelle peine excessive, et souvent perdue, nécessitent d'un virtuose ces passages écrits pour le violon ou le hautbois, ces passages où le musicien n'a pas daigné un seul instant prendre en considération les ressources de la voix humaine, et qu'il faut chanter en dépit des fureurs d'une instrumentation écrasante. Pour une voix qui parvient à surmonter pareils casse-cous et finit par se rompre à d'aussi périlleux exercices, combien de voix défaites et brisées ! L'air de Pizzaro, hérissé de difficultés non moins énormes, ne répond pas davantage aux conditions naturelles de l'art du chant. Qu'on s'adresse à Barroilhet, à Ronconi, en un mot aux barytons les plus en renom aujourd'hui, et qu'on les mette aux prises avec cette musique tout instrumentale; je défie qu'ils y produisent le moindre effet. Ce n'est plus ici une question d'art; il s'agit simplement de savoir qui aura le dessus, de l'orchestre qui tonne ou du chanteur qui vocifère; vous diriez l'emportement démoniaque d'un tyran de mélodrame. Kuntz, jeune baryton de Prague, et qui arrivait du fond de l'Allemagne sur la foi de menteuses promesses, a chanté cet air tant bien que mal à pleine gorge; il va sans dire que l'impression a été nulle. Tous ceux qui ont entendu M. Kuntz dans les rôles du répertoire italien, tous ceux qui n'ignorent pas avec quelle voix sonore et veloutée, quel style excellent, il sait rendre dans *Don Juan* le délicieux *Duo* avec Zerline, et dans la *Straniera* le cantabile si pathétique du second acte, auraient vivement souhaité le voir tenter une nouvelle épreuve et se produire dans un rôle moins [illegible] que celui qu'il avait choisi pour son premier début, ou plutôt que les circonstances lui avaient imposé. Mais il n'y avait déjà plus de ressources, et, lorsque M. Kuntz est arrivé, l'entreprise qu'il venait aider avec tant de zèle et de désintéressement était déjà frappée de mort. Le public de Paris, toujours si généreux lorsqu'il s'agit de s'amuser, n'a pas fait défaut à cette dernière représentation du théâtre allemand. On était venu entendre par charité l'œuvre de Beethoven, entendre surtout ces malheureux choristes, les héros de la fête, et sur lesquels se portait un intérêt mêlé de compassion. Pauvres gens, ils ont accompli leur tâche courageusement jusqu'au bout, et lorsque, dans le finale du 1er acte, ils représentaient ces prisonniers amaigris par le jeûne et les souffrances, on ne se doutait peut-être pas dans la salle d'où leur venait cette expression si vraie. N'importe; jamais l'hymne de liberté qui couronne l'œuvre du grand musicien de Bonn ne fut dit avec plus d'enthousiasme, jamais cet élan sublime : *O Freiheit ! Freiheit !* ne fut rendu avec plus chaleureuse inspiration, un plus sympathique délire. On ne sait pas toutes les misères auxquelles sont en butte aujourd'hui ces pauvres vingts jeunes gens, hommes et femmes, qui partaient il y a trois mois de Mayence, de Darmstadt et de toutes ces jolies résidences des bords du Rhin, pour s'acheminer vers Paris, l'espoir dans le cœur, la chanson sur les lèvres, et se groupaient en caravane sous la direction musicale des élèves les plus intelligens de Spohr. A peine arrivés ici, la détresse les y attendait, et les voilà maintenant qui s'en retournent à pied, mendiant peut-être sur la route le pain de chaque jour. Heureux encore ceux qui s'en retournent, car le malheur a si cruellement décimé ce petit groupe, que tous ne reverront pas le Rhin chéri ! Il y en a qui gisent à l'hôpital, d'autres que la prison retient. Le public de Paris a fait son devoir en se rendant à l'appel de ces pauvres victimes d'une administration imprévoyante. Espérons que les légations allemandes s'empresseront de venir à leur secours, et ne laisseront pas sans appui ces malheureux artistes qui s'étaient mis sous la protection des génies et des chefs-d'œuvre dont la patrie commune se fait gloire.

en pleine paix; voilà un fait assurément sans exemple ... annales du gouvernement constitutionnel.

... cela, on ajoute les insultes gratuites que prodiguent à ... Députés qui aspirent à une réélection, on sera ... que la France est animée d'une haine profonde et ... contre nous, et que cette haine est le fruit de l'intrigue ... sur les passions populaires.

... comme la France n'a plus en ce moment un gouvernement ... de conclure un traité ou de faire respecter une convention ... qu'elle qu'elle soit, il ne reste plus qu'à rappeler les ambassadeurs et à attendre le résultat.

... toutefois, à moins qu'il ne survienne quelque accident fu... nous ne craignons pas la guerre. Nos voisins ont une disposition manifeste à dépenser des millions en préparatifs de guerre, mais, ainsi que les velléités belliqueuses de M. Thiers l'ont démontré, le tout se résume en vaines bravades. Nous croyons néanmoins devoir conseiller à nos voyageurs de ne pas se montrer pendant les élections à des populations qui considèrent la haine contre l'Angleterre comme la preuve la plus irréfragable du patriotisme ardent.

... Paris, qui, pour la malédiction du pays, dirige à son gré les élections des départemens; Paris, qui se regarde comme le sanctuaire de toutes les vertus et qui est le réceptacle de tous les vices; Paris, cette *vraie nation de boutiquiers*, sentira le fâcheux résultat de l'abandon de son commerce par 25,000 Anglais qui dépensaient chaque année la capitale.

... est-il pas déplorable de voir les deux nations les plus éclairées de l'époque, séparées seulement par quelques milles maritimes, en hostilité l'une envers l'autre uniquement par les efforts de l'esprit de parti? Tous les efforts faits notre ministère à faits pour amener une réconciliation n'ont évidemment contribué qu'à augmenter le mal. L'égoïsme impose silence à la voix de la raison. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à notre gouvernement de s'abstenir pour le moment de toute intervention, et de donner aux passions de nos voisins le temps de se calmer.

Pendant soixante ans, la France a offert le spectacle d'un volcan politique sujet à des éruptions périodiques vraiment désastreuses, bien que d'année en année leur violence ait diminué. Nous sommes convaincus que sir Robert Peel sentira la nécessité de se retirer du sol calciné de la France, et qu'il ne voudra pas, comme un nouveau Pline, se perdre au milieu des ténèbres et des tourbillons de fumée qui environnent l'atmosphère politique de la *jeune France*.

Voici comment le *Constitutionnel* réponde au virulent article que l'on vient de lire:

Reprenons les *griefs évidens* du *Morning Post*. Il y en a trois: La France ne veut pas qu'on ratifie le traité du droit de visite; c'est-à-dire qu'elle ne veut pas que son pavillon et son commerce restent plus long-temps livrés aux avanies et aux spoliations de la marine anglaise: premier et impardonnable grief. La France refuse à des stipulations commerciales qui doivent avoir pour infaillible résultat de ruiner une de ses plus précieuses industries, et de réduire à la plus affreuse misère la population laborieuse des campagnes, dans la plupart de nos départemens du Nord et de l'Ouest: second grief tout aussi impardonnable.

Enfin, la France s'avise d'exiger de son gouvernement qu'il maintienne la marine sur un pied respectable et que tout en diminuant ses armemens, il ne laisse pas perdre un personnel et un matériel admirables, et cela au moment où l'Angleterre accroît chaque jour le nombre de ses vaisseaux et recrute incessamment son armée de mer: troisième et non moins irrémissible grief.

Voilà la bonne foi de la presse anglaise! Que si la France s'imaginait d'exiger du gouvernement britannique qu'il changeât pour son bon plaisir à elle ses lois économiques; si elle avait l'audace de s'enquérir des armemens de la marine anglaise, et de vouloir lui mesurer les hommes et les vaisseaux; si elle avait usé un droit de visite de telle sorte qu'en moins de dix ans dix-sept navires anglais eussent été injustement saisis, indignement traités, ouvertement volés, et qu'avec ces beaux précédens elle voulût exiger de l'Angleterre un traité nouveau qui aggravât encore une aussi pitoyable condition, si les rôles étaient ainsi renversés, il ferait beau voir comme toute la presse de Londres foudroierait en chœur ces iniques exigences, et comme elle passionnerait son public contre le gouvernement étranger qui blesse la vieille Angleterre dans ses intérêts et dans son honneur, et contre son propre gouvernement, qui n'a ni l'intelligence ni le cœur assez hauts pour repousser comme elles le méritent d'aussi incroyables prétentions.

On ne croit pas, apparemment, à Londres, que la susceptibilité nous soit permise, et ce qu'on ferait certainement, s'il y avait eu interversion de conduites, on ne veut pas que nous le fassions. C'est là de la justice et de la bonne foi à la mode anglaise; mais toutes les criailleries de la presse *whig* et *tory* n'y feront rien. La France gardera la position qu'elle a prise, et elle forcera bien le ministère à s'y maintenir.

Toutefois, que le *Morning-Post* se rassure. Les Anglais ne courent chez nous aucun risque, nous le prions d'en être bien convaincu. Ils peuvent obéir à leur goût et parcourir la France, si cela leur plaît, au moment des élections comme en tout autre temps. Paris, si grotesquement appelé *nation de boutiquiers* par le journal d'un pays où le chancelier siége sur un sac de laine, aura pour les visiteurs d'outre-Manche la même hospitalité.

Quant à ce rappel probable des ambassadeurs des deux pays dont le *Morning Post* nous donne la première nouvelle, nous ne savons pas si le fait est exact; mais si cet incident diplomatique arrive, quelle que soit l'explication qu'on en donne et le résultat qu'on s'en promette, le *Morning-Post* peut être assuré qu'il ne changera en rien les sentimens de la France, et qu'il n'aplanira pas des négociations désormais impossibles.

ESPAGNE.

On écrit de Bayonne, le 4 juin:

Le général Rodil, après avoir reçu une estafette du gouvernement, est parti sur-le-champ de Tolosa pour Madrid.

Le régent a chargé les présidens des deux Chambres de former le nouveau cabinet. Il n'y avait rien de nouveau sur la crise ministérielle, le 31 mai.

FRANCE.

On écrit de Paris, le 5 juin:

M. le maréchal Soult ira cette année, comme l'année dernière, passer la belle saison au château de Meudon, que le roi vient de mettre à sa disposition. On croit que le maréchal s'y établira aussitôt la session close.

— Les candidats qui se présentent pour les prochaines élections générales, et qui sont employés des divers ministres et administrations publiques, sont au nombre de plus de 60.

On lit dans le *Constitutionnel*:

« La session est terminée de fait à la Chambre des Députés; on compte qu'elle le sera dans huit jours à la Chambre des Pairs. L'ordonnance de clôture serait pour lundi 13, l'ordonnance de dissolution est annoncée pour le lendemain 14; les élections générales sont pour le 9 juillet. On sait que l'article 42 de la Charte constitutionnelle dispose qu'en cas de dissolution une nouvelle Chambre doit être convoquée dans le délai de trois mois. La dissolution étant de 14 juin, le délai expire le 14 septembre.

» Or, voici les projets du ministère à cet égard, d'après les bruits fort accrédités qui étaient répandus aujourd'hui à la Chambre des Députés. Si les élections sont favorables au ministère, la Chambre serait convoquée dans le mois d'août pour tenir une petite session; les pouvoirs seraient vérifiés, la Chambre se constituerait par l'élection du président et des membres du bureau, elle serait ensuite prorogée. Si le ministère n'est pas pleinement satisfait des résultats électoraux, la convocation aura lieu aussi dans les limites du délai légal; mais, avant l'opération de la vérification des pouvoirs, avant la constitution du bureau, c'est-à-dire après un simulacre de séance, la Chambre serait prorogée. On comprend que le but du ministère, c'est d'échapper à la nécessité du discours du trône et aux périls de l'Adresse.

» Nous ne pouvons pas croire à la réalité d'un semblable projet, qui serait contraire au précédent de 1834 et à la loi constitutionnelle. »

— Nous avons parlé de l'affaire qu'a eue le 19e avec les Kabaïles, à quelques lieues de Philippeville. Nous apprenons aujourd'hui qu'il est faux qu'on n'ait pas pu ramener les blessés; les morts mêmes ont été transportés.

Nous lisons ce qui suit dans une correspondance particulière datée de Philippeville, 24 mai: ce sont des détails qui seront lus avec intérêt.

« Il y a trois jours nous avons pris une terrible revanche sur les Arabes. Poussés par un Marabout qui est parvenu à leur faire croire que nos balles ne les tueraient pas, ils ont eu l'audace de venir attaquer le camp d'el-Elarouche sur la route de Constantine. On le savait, ils étaient quatre mille, le commandant Montauban les a laissés approcher, ils ont pu même planter un drapeau à dix pas du camp. Les Arabes, voyant qu'on n'opposait point de résistance, se sont enhardis, le Marabout leur criait que nos balles bondiraient sur leur peau, sans même l'entamer. Leurs femmes se tenaient à distance, pour leur préparer le couscousson de la victoire. Le Marabout disait: Enfans, le camp nous appartient, les Français vont être changés en des statues de sel. Il parlait encore, quand la mitraille a retenti, un long éclair de feu a illuminé le camp. 114 de nos cavaliers se sont élancés, et ont fait une véritable boucherie de tous ces Bédouins qui s'attendaient à voir des statues de sel. Presque tous les fantassins arabes sont restés sur le carreau, on a compté plus de 300 morts, et nous n'avons eu qu'un officier et qu'un sergent blessés légèrement; 500 fantassins et 114 cavaliers ont obtenu ce beau succès. Ce matin le général Levasseur est encore sorti, il paraît qu'on va mettre le feu à tous les Douairs.

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 6 juin:

Samedi vers deux heures de l'après-midi, les ducs d'Orléans et de Nemours ont traversé Namur, se dirigeant sur Luxembourg.

— Le gouvernement belge vient de réorganiser l'arme du génie et de l'artillerie.

L'arme du génie est formée d'un état major et d'un régiment de dix compagnies avec un cadre de dépôt.

L'avancement de tous les officiers du corps du génie roulera en commun.

L'arme de l'artillerie est formée de:

1. Etat-major; 4 régimens, portant les numéros 1, 2, 3 et 4; 1 compagnie de pontonniers; 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie; 1 compagnie d'ouvriers armuriers; 1 compagnie sédentaire d'artificiers; un escadron du train.

Le régiment n° 1 comprendra:

1 Etat-major; 4 batteries à cheval; 6 batteries de siége, et 1 dépôt.

Et chacun des régimens 2, 3 et 4:

1 Etat-major; 5 batteries montées; 6 batteries de siége, et 1 dépôt.

L'escadron du train d'artillerie sera formé de:

1 Etat-major, 4 compagnies et 1 dépôt, pour le pied de guerre.

Le journal gouvernemental l'*Indépendant* contient l'article suivant, à propos des derniers débats de la Chambre, au sujet des modifications dans la loi communale:

Les dispositions adoptées samedi par la Chambre sont remarquables et par les majorités qui se sont prononcées en leur faveur, et par la nature même de ces dispositions. C'est par 51 voix contre 39 qu'il a été décidé, que le roi pourra désormais choisir le bourgmestre en dehors du conseil. Cette majorité de douze voix doit être reputée satisfaisante, car parmi les grandes questions de l'organisation communale, il en est peu qui aient été tranchées à de plus fortes majorités, et il est à remarquer en outre que la plupart, la presque totalité des opposans entraînés par la puissance des derniers faits cités dans la discussion, avaient reconnu qu'il y avait lieu d'autoriser des exceptions à la règle absolue posée dans la loi de 1836, de la nomination des bourgmestres dans le conseil. C'est à une majorité plus imposante encore, par 54 voix contre 36, que la Chambre a écarté la disposition d'après laquelle le gouvernement n'aurait pu user du droit qui venait de lui être conféré que pour des motifs graves et avec l'avis conforme de la députation permanente du conseil provincial.

La première de ces restrictions était inutile, car il n'est pas douteux que le gouvernement ne prendra le bourgmestre en dehors du conseil, que lorsque des motifs graves l'exigeront. Il a été démontré à satiété que dans le système qui a été maintenu, et d'après lequel la nomination dans le conseil continue à être la règle, le gouvernement avait un intérêt évident à nommer bourgmestre un des élus de la commune; on ne peut raisonnablement supposer qu'il agira autrement sans y être contraint par des considérations puissantes. Mais par ce fait la position du bourgmestre comme délégué du gouvernement et son représentant, est rendue plus franche, et plus digne, et le mandat royal recouvre toute sa force, toute sa valeur morale. Les électeurs sauront qu'il ne dépend pas d'eux de destituer un bourgmestre dont le gouvernement reconnaîtra le zèle, l'exactitude et le dévouement; ils sauront que les intrigues qui seraient ourdies pour l'exclure du conseil, sans motifs valables, ne suffiront pas pour le renverser de son poste, ce qui seul assurément prévaudra ces intrigues, en conservant aux élections communales une moralité, et une vérité qu'elles étaient menacées de perdre. Les bourgmestres, de leur côté, sauront que c'est la manière dont ils s'acquitteront de leurs fonctions et dont ils remplissent leurs devoirs, qui leur vaudra la continuation de leur mandat; ils n'auront plus besoin de se préoccuper avant toute autre chose, comme ils le faisaient trop généralement, des dispositions des électeurs à leur égard; ils sont soustraits à la dépendance dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis de ceux-ci, et c'est là ce qui donne une très-haute portée à la modification adoptée. Le système n'est pas changé, avantage que nous soutenons toujours être très-grand; il est seulement obvié aux inconvéniens, au abus qu'il fesait naître. Le retour des abus qui ont été constatés est rendu à peu-près impossible, et c'est assez; il n'était réellement pas besoin d'aller plus loin, car l'amélioration est certaine, tandis que le mieux qu'on avait en vue était éventuel et hypothétique, comme tout ce qui est inconnu.

Pour ce qui est de l'avis de la députation permanente, l'obligation résultant de l'amendement de l'honorable M. Fleussu était inutile dans un sens, inadmissible dans l'autre. Elle était inutile parce qu'il est trop dans les habitudes de l'administration supérieure de consulter les différens agens du pouvoir sur des points de choses, pour qu'il ne soit pas en quelque sorte certain que les députations permanentes seront toujours consultées sur l'utilité des dérogations à la règle de la nomination dans le conseil. Le gouvernement le fera sans y être contraint par la loi, parce qu'il est convenable qu'il en soit ainsi, et très souvent aussi pour couper court à des recommandations ou à des instances particulières trop pressantes; de manière que les garanties qu'on pouvait espérer trouver dans cet avis seront de fait conservées. Formulée comme elle l'était, l'obligation était inadmissible; le gouvernement n'aurait pu consentir à subordonner l'exercice d'un droit de la nature de celui qu'il réclamait, à l'avis d'un corps qui n'émane pas de lui, sur lequel il n'a aucune action; il eût été plus franc de proposer tout simplement de confier à la députation permanente la nomination des bourgmestres hors du conseil quand elle le jugerait à propos; au fond, la chose fut revenu au même. Par la proposition présentée, la prérogative royale au lieu d'être élargie aurait été restreinte, et rabaissée d'un côté devant les électeurs elle eût été de l'autre subordonnée à la députation permanente.

VARIÉTÉS.

Villes Industrielles de la Grande-Bretagne.

LA CAPITALE DU CHARBON.

(*Suite et fin.* — Voir notre n° d'hier.)

Il m'était impossible, en face de ces grands magasins, de ne pas être frappé de surprise et saisi d'admiration pour l'énergique volonté de l'homme qui les avait accomplis; mais quand je vis l'énorme quantité de magasins neufs et le mode coûteux de leur ornementation; quand je vis de nouvelles rues tout entières remplies de magasins inoccupés, et que j'appris l'intention de M. Grainger de les continuer jusqu'à sa résidence d'Elswick, à *deux milles* de Newcastle, je ne pus non plus m'empêcher de craindre que l'étendue de ses plans ne l'emportât au-delà des bornes, et qu'il ne dépassât les besoins de la cité. Je demandai donc à quelques marchands s'ils ne partageaient pas mes craintes et s'ils ne redoutaient pas surtout le grand nombre de nouveaux magasins que devait leur amener un tel accroissement dans le chiffre des magasins. Aucun n'était alarmé: « M. Grainger avait le projet de régulariser le lit de la rivière, encombré jusque-là de hauts fonds. Il la rendrait ainsi navigable aux plus grands navires; les accroissemens du commerce aussi bien que ceux de la population prendraient alors un essor inattendu, et ils ne doutaient pas que Newcastle ne devint une ville beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui — un point central pour la richesse et le commerce du nord de l'Angleterre. » Bref, M. Grainger avait à Newcastle non-seulement une espèce d'ubiquité, mais aussi une influence absolue; il y dispose de toute pierre et de tout mortier, de toute tête et de tout cœur; rien de ce qu'il fait ne peut être critiqué, et rien ne lui est impossible de ce que peuvent réaliser la richesse humaine et le génie mécanique.

En fait, tant de confiance est justifié par tout ce qu'a fait cet homme, en quelques années, de ce Newcastle chacun de nous que les plus vieux d'entre nous ont connu. Il est d'ailleurs consolant de voir donner par cette admirable métamorphose un démenti à l'antique proverbe que « nul n'est prophète dans son pays. » Prophète, soit; mais, pour architecte, M. Grainger a bien prouvé le contraire.

S'il y a quelque chose de plus extraordinaire que la grandeur et la rapidité de son œuvre, c'est qu'il ait pu l'accomplir ayant, comme il l'avait, à créer de tous points sa fortune. M. Grainger est sorti d'une école de charité pour entrer comme apprenti d'abord chez un charpentier, puis chez un constructeur de maisons. Ainsi, son éducation a totalement manqué des études premières jugées indispensables pour développer le goût de l'architecte. C'est à force de génie qu'il a conquis sa position et produit ces édifices dont est fière à juste titre sa ville natale. Un voyage à Edimbourg, un autre à Dublin, étaient, dit-on, telles avaient été, lorsqu'il commença sa gigantesque entreprise, les seules occasions qu'il eût eu de comparer, les modèles divers et de se faire ce qu'on appelle un style. Fils d'un portefaix du port et laissé bien jeune aux soins de sa mère, simple ouvrière en gants, ravaudeuse et blanchisseuse, Richard Grainger a passé son enfance à courir ces rues qui devaient plus tard crouler et renaître sous sa main puissante. Personne ne sait, il ne sait pas lui-même, dit-on, comment, un beau matin, il s'est trouvé artiste, et grand artiste; mais encore moins quelle Providence lui a soumis les convictions de ses compatriotes et lui a permis à lui, pauvre mendiant, de disposer des sommes énormes néces-

saires à l'accomplissement de ses vastes entreprises. Ceci fait grand honneur au bon sens des habitans de Newcastle qu'il ait secondé les plans de M. Grainger à être bons et utiles en eux-mêmes pour que les moyens ne lui aient jamais manqué.

»Son génie, aidé par le bon sens public, n'a plus rencontré d'obstacles. Droits de propriété publique ou privée, résistance des monopoles, entêtement des préjugés, tout a disparu devant cette double force, comme les fantômes de l'imagination devant l'examen de l'éternelle raison. Rien de pareil dans aucune autre histoire. On dirait un roman, si ce n'était à la fois et trop invraisemblable, et trop logique, et trop vrai. C'est un rêve comme il en vient quelquefois dans la pensée d'un jeune poète, sommeillant à l'ombre d'un chêne par une belle journée d'été, mais c'est un rêve dont toutes les transformations se sont accomplies par les procédés les plus simples, les plus précis, les plus connus de la plus ordinaire industrie, c'est un rêve maintenant debout, en belle et bonne pierre de taille, et livré à l'admiration des âges futurs. De reste, ils ne devineront pas plus que nous comment, pour le réaliser, M. Grainger a trouvé ductiles et souples non seulement le marbre et le bois, mais les cœurs de pierre et les idées encroûtées des hommes de banque, des courtiers d'assurance, des capitalistes enfin; matières dures qu'il a réussi à fondre, et changées, dirait-on, en un torrent d'or liquide. On ne peut se faire une idée juste des sommes à lui confiées qu'en examinant les résultats obtenus, et ces résultats eux-mêmes, l'œil ne les embrasse guère que partiellement.

»Voici, dit miss Martineau (1), un sommaire des travaux de M. Grainger dans l'espace de dix ans, du mois d'août 1834 au mois d'août 1839.

»Les démolitions ont compris deux théâtres, le marché à la boucherie, *Anderson-Place*, une grande auberge, huit maisons garnies, quatre-vingt maisons de particuliers, sans compter un grand nombre de petites échoppes et de bâtimens d'ordre inférieur.

Les terrains des nouvelles constructions ont coûté...	145,937 Liv. St.
La main-d'œuvre et les matériaux.....	499,753
Total...	645,690

»Cette somme a produit neuf rues nouvelles, ayant ensemble un mille deux cent quatre-vingt-neuf verges d'étendue, le nouveau Marché, le Central Exchange, le théâtre Neuf, le nouveau Dispensaire, la salle de Concerts, le Cabinet de lecture, deux chapelles, la salle des Compagnies réunies, deux salles de prisées, dix auberges, douze maisons garnies, quarante maisons de particuliers et trois cent vingt-cinq maisons à magasins.

Le revenu annuel des maisons et des magasins actuellement occupés monte à.....	17,416 Liv. St.
Loués complétement elles donneront.....	40,800
La valeur de la nouvelle propriété est donc de.....	800,000

»Ceci, joint à la valeur de constructions antérieures, forme un capital de 995,000 Liv. St. C'est donc, en ne considérant les choses qu'au simple point de vue mercantile, près d'un million de livres (25 millions de francs) que M. Grainger, dans l'espace de cinq ans, a fait gagner à Newcastle.

»La valeur de toutes les autres propriétés immobilières s'y est accrue, et s'y accroît encore. Chacun se plaint de la cherté des loyers. Plus M. Grainger travaille, plus ont à faire les autres architectes et constructeurs. L'importation du bois de charpente arrivant de la Belgique est plus considérable que jamais; M. Grainger seul emploie toujours à-la-fois deux mille ouvriers, dont le bien-être est encore un avantage pour la ville, où chaque année la population gagne près de quinze cents habitans nouveaux; enfin, sur le continent, un gouvernement s'honorerait d'avoir fait pour une ville ce que celle-ci doit à un simple enfant qu'elle a élevé par charité.»

Ajoutons à ces renseignemens que le domaine où vit M. Grainger lui coûte environ 200,000 liv. st., qu'il y trouve ces carrières de belle pierre avec lesquelles il a construit ses plus belles maisons, et un riche cours d'eau dont il a le projet d'enrichir la ville; ajoutons encore que dans son plan général figure la réunion de plusieurs chemins de fer, l'établissement de vastes quais, l'érection de nombreuses manufactures et, sur les hauteurs, de *villas* et de terrasses uniformément disposées: nous convaincrons facilement le lecteur que si cet homme vit assez long-temps pour achever ce qu'il a si heureusement commencé, sa carrière devra compter parmi les plus extraordinaires et les plus utiles dont on puisse proposer l'exemple. On sent que nous ne pouvons pas insister sur les détails de ce vaste tableau; il nous suffira d'indiquer *Grey-Street*, point central de Newcastle, comme une des constructions les plus dignes d'attirer les regards du voyageur. Cette rue, et les huit autres rues nouvelles qui viennent y aboutir, sont toutes construites en belle pierre de taille, et d'après des modèles grecs, mais de façon à éviter la monotonie, tout en rattachant les détails de chaque compartiment à un grand effet d'ensemble largement conçu. *Regent-Street* n'a sur cette rue que l'avantage d'une animation plus grande; de magasins plus splendidement ornés, le passage de voitures plus nombreuses, et la présence continuelle des représentans de l'aristocratie anglaise, une des races les plus pures et les plus belles qu'il y ait au monde. Il va sans dire que les habitans de Newcastle aiment à comparer la première de ces rues à la seconde, et ne reconnaissent pas volontiers la supériorité de celle-ci: naïf préjugé de province, qu'on retrouvera partout, et dont les capitales, si favorisées d'ailleurs, n'ont guère à s'inquiéter.

Les Banques, à Newcastle, sont magnifiquement logées; la plus remarquable toutefois est le *Central Exchange*, dont nous avons parlé. C'est un grand édifice bâti sur un emplacement triangulaire et borné par trois rues. On a tourné avec un grand bonheur les difficultés qu'offrait cette disposition du terrain. Les trois pointes du triangle sont arrondies, ornées de colonnes corinthiennes et couronnées de dômes, qui produisent un fort bel effet de quelque côté qu'on envisage le monument. L'intérieur sert, nous l'avons dit, de cabinet de lecture, de café et de lieu de réunion. C'est dans le *Central Exchange*, bientôt après son érection, que l'Association Britannique a tenu ses séances. Il comprend un espace de cent cinquante pieds sur quatre-vingt-quinze, et ses colonnes ioniques ont vingt-cinq pieds de haut. La salle de lecture est parquetée, boisée et ornée avec élégance.

Le marché Neuf couvert est, dit-on, le plus beau du royaume; il couvre plus de deux acres, non compris l'étendue des boutiques qui l'environnent. Le marché Vert est une salle de trois cent quatre-vingt-huit pieds de long sur cinquante-sept de large. On y arrive par quatre rues, et il enferme deux cent quarante-trois boutiques qu'on tient sous clef toutes les nuits. Deux belles fontaines en forme d'urnes étrusques et contenant chacune trois mille gallons d'eau, sont placées au milieu du marché et dans la ligne de deux des avenues qui le traversent.

L'église de Saint-Nicolas est un édifice gothique du meilleur style, quoi qu'en ait dit le docteur Dibdin, grand amateur de vieux livres, mais fort peu sensible aux beautés de la vieille architecture.

L'institution littéraire et philosophique de Newcastle, fondée en 1793, a été augmentée en 1836. Elle renferme une bibliothèque d'environ quatorze mille volumes, un musée de tableaux, un musée géologique, la salle des séances de la société des antiquaires, un cabinet d'antiquités égyptiennes et une galerie d'architecture romaine.

Cette institution doit son origine au révérend William Turner, qui, pendant bien des années, a travaillé assidûment pour élever Newcastle à des habitudes intellectuelles, dont une ville de commerce est ordinairement peu susceptible. Celle-ci, cependant, a produit des artistes, des savans et des littérateurs remarquables. Bewick y a fait revivre l'art de la gravure sur bois; Brown le dramaturge et Akenside le poète y sont nés, ce dernier dans une maison qui subsiste encore. Les sculpteurs Bailey, Dunbar et Lough, les peintres Martin, Carmichael et les Richardson père et fils, sont aussi des enfans de Newcastle. On y trouve, outre M. Grainger, plusieurs architectes habiles; deux éminens légistes, les lords Eldon et Stowell, lui doivent le jour et y ont achevé leur éducation. Parmi toutes ces célébrités, je fus ardent m'a fait rencontrer, sinon la plus incontestable, du moins la plus excentrique. Un jour que je descendais *Grey-Street*, je sentis un papier imprimé qu'un gros homme me glissait dans la main, et sur lequel je trouvai une mauvaise gravure qui paraissait être le portrait du distributeur lui-même. Ce papier était signé: William Martin, philosophe national chrétien, » et j'y lus une espèce de réclamation par laquelle l'auteur revendiquait la gloire d'avoir proposé aux ministres, en 1817, je ne sais quel plan chimérique. Informations prises sur ce William Martin, qui s'est posé comme l'antagoniste et le destructeur des doctrines de Newton en philosophie, je ne fus pas médiocrement étonné d'apprendre qu'il était frère de Martin le peintre biblique, et de Jonathan, l'auteur du célèbre feu de joie donné, il y a quelques années, aux habitans d'York. Une certaine originalité, pour m'exprimer poliment, semble être le partage de toute la famille; seul des trois frères l'*illustrateur* des saintes Ecritures a trouvé moyen de la faire tourner à son profit et à sa gloire.

J'ai dit, — bien malheureux si, de tout ce qui précède, mes lecteurs n'ont pas conclu que Newcastle est une des villes les plus intéressantes de l'Empire Britannique.

(1) *Penny Magasine*, mars, avril et mai 1840.

Théâtre-Royal-Français.

Lundi 9 juin 1842. (Représentation n° 13.)

Les comédiens ordinaires du Roi, auront l'honneur de donner:

ANNE DE BOULEN, opéra en 4 actes, traduit de l'italien par M. Castil-Blaze, musique de Donnizetti; précédée de: LA MARRAINE, vaudeville en un acte par M. Scribe.

On commencera à SEPT heures.

A l'étude: BÉLISAIRE, opéra en 3 parties, traduit de l'italien par M. Hypolite Lucas, musique de Donizetti.

ANNONCES.

Instruction privée.

Le soussigné, étant admis comme maître privé dans les langues modernes, se recommande aux Parens et aux Tuteurs.

J. J. VAN DEN BERG.

Adresse: *Lange Raamstraat*, Sect. T. N° 107.

La Haye, 1er juin 1842. 4607.

A VENDRE

UN BEAU CHEVAL DE SELLE, de race Mecklenbourgeoise, âgé de 5 ans.

S'adresser au bureau de ce journal, devant lundi prochain. 4608.

Librairie des HERITIERS DOORMAN *à La Haye.*

Lange Pooten, K, n° 165, *près du* Kapelsbrug.

La coupe de Corail, par Mélanie Waldor, 2 vol. *f* 2.50.
Le Pélerin, par le Vicomte d'Arlincourt, 3 vol. 3.75.
Albert de Saint-Poulance, par le comte Horace de Viel-Castel, 2 v. 2.50.
Les prétendus, par Frédéric Soulié. 1.25.
Un mirage, par de Latouche. — *Entre parenthèses*, par E. D. Forgues. 1.25.
Am Rauchen. — Pour ne pas être treize, par Alphonse Karr. 1.25.
Thérèse Dunoyer, par Eugène Sue, tome premier. 1.25.
Mémoires de M. de Goldon, par Madame Cubières, 2 vol. 2.50.
Le marquis de Jersay, suivi de: *Mémoires de M. de Maison-Rouge*, par Paul de Musset. 1.25.
Histoire de Marie-Louise d'Orléans, par Sophie Gay, 2 vol. 2.50.
Héva, par Méry. 1.25.
Les ressources de Quinola, comédie en cinq actes, en prose, par H. de Balzac. 0.62⅝.
La fille du cabanier, par Elie Berthet. 1.40.
Horace, par George Sand, 2 vol. 2.50.
Lorenzino, drame en cinq actes et en prose, par Alex. Dumas. 0.62⅝.
La roue de fortune, par Auguste Arnould. 1.25.
Nastasie ou le faubourg Saint Germain Moscovite, par Paul de Julvécourt, 2 vol. 2.80.
Excursions sur les bords du Rhin, par Alexandre Dumas, 3 vol. 3.75.
Aventures de Lydéric, par le même. 1.25.
Jehanne la pucelle, par le même. 1.25.
La duchesse de Mazarin, par Alexandre de Lavergne, 2 vol. 2.50.
Le morne du Diable, par Eugène Sue, 2 vol. 2.80.
Les frères de la côte, par Emanuel Gonzales, 2 vol. 2.
Les îlots de Martin-Vaz, par Edouard Corbière, 2 vol.
Ce monsieur, par Paul de Kock, 4 vol. 2.50.
Mémoires de deux jeunes mariés, par H. de Balzac, 2 vol.
Un homme nécessaire, par Léon Gozlan. 1.25.
Deerslayer, ou le tueur de daims, par Fenimore Cooper.
La marquise de Parabère, par la comtesse Dash, 2 vol.
Andalousia, la perle des Andalouses, par Lottin de Laval.
Le Rhin, lettres à un ami, par Victor Hugo, 2 vol. 1.70.
Emérance, par Mad. Ancelot, 2 vol. 2.50.
Mademoiselle de Senneville, par le baron de Bazancourt.
Heures de Jérusalem, tableau religieux et philosophique, par Poujoulat, 3 vol. 4.20.
Mémoires du lieutenant-général Belliard, écrits par lui, recueillis et mis en ordre, par Vinet, 3 vol. 4.20.
Annuaire administratif, politique, judiciaire et diplomatique de la Belgique pour 1842. 1.70.
Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles, par Quetelet.
Nouveau manuel du curé belge, par A. Tardieu. 0.62⅝.
Manuel du propriétaire et du locataire à la ville et à la campagne. 0.83.
Loi du 25 mars 1841, sur la compétence civile. 0.62⅝.
Loi du 10 avril 1841, sur les chemins vicinaux. 0.62⅝.
Petit dictionnaire de la langue française, suivant l'orthographe de l'académie, par Hocquart, 16e édition. 0.60.
Revue de Paris, par an. 8.50.
Revue Britannique, par an. 9.50.
Revue des Revues, par an. 12.00.
Revue des Deux Mondes, par an. 12.00.
Journal des demoiselles, par an. 3.50.
La Mode, gazette des salons, par an, 13.50.
Physiologie de l'homme marié, du cocu, de l'étudiant, de l'amoureux, du prédicant et de la femme entretenue, 35 cents la pièce.
Guides du voyageur en Hollande, en Belgique, en Angleterre, en Suisse, en Italie, aux bains d'Allemagne, les bords du Rhin, à Londres, à Paris, à Bruxelles, etc.

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 6 JUIN.

	Int.	Cours du 4 juin.	Cours du 4 juin. Fluctuations	
PAYS-BAS.				
Dette active	5	101 1/16	de 101 3/16 à 101 1/16	10
d° d°	2½	—	» 52 1/16 » 52 3/16	
d° différée		—	» — » —	
Billets de chance		—	» — » —	
Syndicat	4½	—	» 93 7/8 » 93 15/16	
d°	3½	—	» 76 15/16 » 77	
Société de Commerce	4½	152 1/2	152 3/8 152 1/2	
d° nouvelle	4½	—	» — » —	
Emprunt de 1836	4	—	» — » —	
d° des Indes	5	99 3/16	» 99 1/16 » 99 1/16	
RUSSIE.				
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	» 105 3/4 » —	
d° d° 1828 & 1829	5	—	» — » —	
Insc. au G. L.	6	—	» — » —	
Certific. au d°	6	—	» 69 1/4 » 69 3/8	
d° à Hambourg	5	—	» — » —	
d° à Londres 1822	5	—	» — » —	
d° inscript. 1831/33	5	—	» — » —	
Emprunt de 1840	4	—	» 89 1/2 » 89 5/8	
PRUSSE.				
Oblig. à Londres 1830	4	—	» — » —	
Act. Lot. de 50 Rix	ƒ	—	» — » —	
ESPAGNE.				
Perp. em. Amsterdam	5	—	» — » —	
d° à Londres	3	—	» — » —	
Passive	5	—	» — » —	
Dette différée à Paris		—	» — » —	
Deffered		—	» — » —	
Ardouin	5	20 1/8	» 19 3/4 » 20 1/16	
AUTRICHE.				
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	» — » —	
d° métalliques	5	—	» 107 1/8 » 107 3/8	
d° d°	2½	—	» — » —	
NAPLES.				
Certif. à Amsterdam	5	—	» — » —	
d° à Naples	5	—	» — » —	
d° à Londres	5	—	» — » —	
DANEMARCK.				
Obl. à Londres	3		» — » —	
ANGLETERRE.				
Cons. Ann.	3	—	» — » —	
FRANCE. Inscr. au G. L.	3		» — »	
POLOGNE. Act. 1835	ƒ		» 154 » —	
BRESIL. Cons. Ann.	5	—	» 68 3/8 » —	
MEXIQUE. d° d°	5	—	» — » —	
COLOMBIE. emp. 1824	6	—	» — » —	
PÉROU. d° d°	6	—	» — » —	
PORTUGAL.				
Oblig. à Londres.	3	—	» — » —	

BOURSE D'ANVERS DU 6 JUIN.

	Int.	
Métalliques	5	111 1/4
Naples	5	—
Ardouin	5	19 3/8
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	—
Lots de Hesse		25 5/8

Cours après la Bourse (2 3/4 heures).

Ardouin 19 5/8 A.
Idem, Primes —

BOURSE DE LONDRES DU 4 JUIN.

Cons. 3 °/₀	91 1/4, 3/8 ex div.
Holl. dette act. 2 1/2 °/₀	—
Dito dito 5 °/₀	101 1/8, 1/4.
Dito Emprunt 1837, 5 °/₀	99
Espagne	21 3/4, 1/2.
Portug. (nouv.)	36 1/2
Russes	—

BOURSE DE VIENNE DU 30 MAI.

Métalliques, 5 °/₀	108 1/2	Lots de 1834	
Dito, 4 °/₀	100	Actions de la Banque	
Dito 3 °/₀	75 1/4		

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du royaume. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeur de correspondance, à Paris, rue [illegible]-St.-Thomas (*Place de la Bourse*), n° 15, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.